



### Session délocalisée du Parlement de la Cedeao à Dakar

## Vers des résolutions fortes en matière de technologies de l'éducation dans l'espace communautaire

La réunion délocalisée du Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) qui s'est ouverte lundi 30 juin 2025 à Dakar, s'est poursuivie hier mardi 1er juillet avec un panel. « Prioriser les technologies de l'éducation ...



PAGE 11

### ECONOMIE



Togo-FMI

## Un souffle financier qui redonne confiance malgré des défis persistants

Après plusieurs mois d'attente, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a enfin « achevé la deuxième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit ...

PAGE 5

### SÉCURITÉ



Elections municipales

## La Fosem 2025 se tient à la disposition de tous les candidats

La campagne comptant pour les élections municipales du 17 juillet 2025 a démarré hier 1er juillet 2025. Pour assurer la sécurité de ces élections, la Force sécurité élections municipales 2025 (Fosem 2025) a été mise en place.

PAGE 4



### Paix dans les Grands Lacs

## L'Union européenne dépêche un émissaire auprès de Faure Gnassingbé

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, médiateur de l'Union africaine dans la crise en République démocratique du Congo (RDC), s'est entretenu le 1er juillet 2025 avec Johan Borgstam, représentant spécial de l'Union européenne pour la région des Grands Lacs.

PAGE 4

### DERNIERES HEURES

#### BTS 2025 : début des épreuves au Togo

Ce lundi 30 juin marque un tournant pour 1 576 candidats, dont 814 jeunes filles, qui affrontent les épreuves écrites du Brevet de technicien supérieur (BTS) sur toute l'étendue du territoire. Plus qu'un simple examen, ce moment incarne un message fort de paix, de cohésion sociale » et d'espérance.

Comme un rituel d'unité, une délégation gouvernementale menée par le ministre Kanka-Malik Natchaba a visité les centres d'écrit, apportant réconfort aux candidats. « Le diplôme n'est qu'un point de départ. L'essentiel reste à démontrer sur le terrain », a rappelé le ministre de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle, Isaac Tchiakpe, invitant chacun à se préparer avec foi et détermination.

Depuis l'année dernière, l'Office du BTS a été rebaptisé Office des examens professionnels du supérieur (OEPS), symbole d'équité entre tous les étudiants, publics ou privés.

### DÉVELOPPEMENT

Séville

## Le Togo prêche la cohésion et la solidarité pour un avenir commun

Sous les voûtes andalouses de Séville, le Togo a prêté sa voix à un appel vibrant en faveur d'un avenir plus solidaire, plus juste ...

PAGE 11

### Cadavres dans le 4ème lac

## L'Assemblée nationale se penchera sur les réelles circonstances de ces découvertes

Lundi dernier, l'Assemblée nationale a clôturé sa première session ordinaire de l'année 2025 au siège de l'hémicycle, conformément aux dispositions de l'article 12, alinéa 3 de la Constitution de la 5ème République. Cette séance a été présidée par le président de l'Assemblée nationale, Sévon-Tépé Kodjo Adédzé.



PAGE 3

	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>SOMMAIRE</b></p> <p>Agriculture et commerce Dynamique de la modernisation</p>  <p><b>P 5</b></p>	<p>Séville Le Togo prêche la cohésion et la solidarité pour un avenir commun</p>  <p><b>P 6&amp;7</b></p>	<p>Burkina Faso/Sécurité La Junte libère les 5 gendarmes ivoiriens détenus</p>  <p><b>P 11</b></p>
---	---	---	---

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

### Rencontre avec Naka Bamiyé, Bénéficiaire du Produit APSEF du FNFI

**Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Notsé, dans la région des plateaux, pour partager avec vous les témoignages de Naka Bamiyé, Bénéficiaire du Produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive. Reportage. Un produit qui lui a permis, selon ses témoignages, de gagner le pari de son devenir. Reportage...**



**Naka Bamiyé**

Notsé, Préfecture de Haho, Région des plateaux, dans cette grande préfecture se concentrent plusieurs activités génératrices de revenus. Parmi ces grands commerçants, nous avons le plaisir de rencontrer certains bénéficiaires des différents produits du Fonds National de la Finance Inclusive. Pour le compte de ce nouveau numéro de votre rubrique hebdomadaire, nous partons à la rencontre de Madame

Naka Bamiyé, originaire de la Région de la Kara, mais qui s'est installée depuis bientôt dix ans ici à Notsé avec sa famille. Objectif, entreprendre une activité génératrice de revenus pour pouvoir subvenir à ses besoins ainsi que ceux de sa famille. Plusieurs activités dans son portefeuille qu'elle avait l'habitude de réaliser, elle les passe toutes au crible, afin de déterminer quelle activité marcherait le mieux pour elle ici dans

la région. Après un sondage dans les principaux coins marchands qui attirent la clientèle, elle décide alors de se lancer dans la fabrication et la commercialisation de la boisson locale fermentée, communément appelé " Tchoukoutou ", en langue Kabyé.

Une fois l'idée de son activité génératrice de revenus en tête, il lui fallait trouver un repère financier, une source financière avec à la clé un microcrédit qui puisse lui permettre de réaliser son rêve. Des recherches de fil en aiguille, elle apprend l'existence du Fonds national de la Finance Inclusive qui justement a pour ambitions de rapprocher les services financiers des personnes vulnérables qui en font la demande par l'entremise de solides Prestataires de Services Financiers partenaires. Sans perdre le temps, elle se rend auprès d'une Institution de Microfinance Partenaire du FNFI dans la région, SPEC OIC notamment pour se renseigner davantage sur les opportunités disponibles qu'elle pouvait saisir.

" Après moult explications, l'agent de crédit et moi, on s'est rendu compte que le crédit qui est le plus adapté à mes activités était le

Produit APSEF, et pour cause je n'avais pas besoin d'un grand montant pour pouvoir démarrer mon activité. Je me suis alors aussitôt mis dans le processus, constitution du groupe solidaire, formation technique et financière, puis au bout de quelques jours, j'ai obtenu mon premier cycle de crédit de 30.000 FCFA. Avec cette somme, j'ai rapidement acquis une marmite de préparation du tchouk, acheté un sac de mil et j'ai construit un grand fourneau. Le reste de l'argent m'a permis d'acheter une dizaine de Calebasses. Je me suis rapidement lancé dans la préparation et la commercialisation du Tchouk. Chaque semaine, à trois reprises, notamment les lundi, mercredi et samedi, pendant toute la journée, je vends le tchouk sur cet espace que vous voyez. Et comme vous le savez, nous sommes en Afrique, et le meilleur moyen de faire sa publicité est de pouvoir en parler de bouches à oreilles. Et depuis pratiquement deux ans que j'exerce cette activité, je peux vous assurer que ma clientèle est de plus en plus nombreuse. Le tout est non seulement dans ma manière de préparer le tchouk, mais aussi et surtout dans l'accueil que je réserve à mes clients. J'accueille très bien mes clients, nous nous racontons des petites histoires drôles,

histoire de faire passer le temps, nous nous soutenons mutuellement... C'est tout ça qui fait que mon commerce évolue bien chaque jour davantage..."

Quand on aborde avec elle l'impact induit par le Produit APSEF sur son quotidien, cette quarantenaire qui peut aujourd'hui se réjouir d'avoir gagné le pari de son devenir se réjouit. "Comme vous savez, aucun début n'est facile. Mais avec de la ténacité et de la rigueur, tout est possible dans cette vie. Je me bats corps et âme, je me donne totalement pour mon activité. Et fort heureusement, j'arrive à m'en sortir. Je dégage des bénéfices qui me permettent de pouvoir faire face au remboursement de mon crédit, mais aussi à pouvoir faire face aux charges élémentaires de ma famille. Ce qui est le plus édifiant pour moi, c'est de voir que le FNFI m'a permis de consolider mon épanouissement économique et social."

Notre interlocutrice fait partie des innombrables bénéficiaires qui ont saisi la chance, saisi toutes les opportunités offertes par l'Etat Togolais à toutes les personnes désireuses de se prendre en charge à pouvoir exercer une activité génératrice de revenus.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Edy Alley  
Responsable web :  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Luc Biova  
Rachid Zakari  
Responsable administrative, financière  
et commerciale :  
AMAH Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi  
Imprimerie: Direct Print  
Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

Cadavres dans le 4ème lac

## L'Assemblée nationale se penchera sur les réelles circonstances de ces découvertes

Lundi dernier, l'Assemblée nationale a clôturé sa première session ordinaire de l'année 2025 au siège de l'hémicycle, conformément aux dispositions de l'article 12, alinéa 3 de la Constitution de la 5ème République. Cette séance a été présidée par le président de l'Assemblée nationale, Sévon-Tépé Kodjo Adédzé.

en abordant les perspectives d'avenir pour le pays ».

### La désignation du président du Conseil : Un choix historique

Tout en exprimant sa gratitude à l'ensemble des députés pour leur engagement constant et



Kodjo Adédzé

Cette séance de clôture, qui intervient après trois mois de travaux parlementaires, a été meublée par plusieurs activités et séances plénières notamment celle relative à l'information sur la désignation du président du Conseil le 3 mai 2025 et de l'élection du président de la République, le même jour. Il s'est agi également de présenter aux députés le rapport d'activité du président de l'Assemblée nationale, couvrant la période de juin 2024 à mars 2025.

Dans son discours de clôture, le président de l'Assemblée nationale a souligné que « cette séance plénière marquant la clôture de la première session ordinaire de l'année 2025 » est un « moment chargé d'exigence et de symbolisme » qui « offre » à la représentation nationale « l'opportunité de revenir sur les travaux effectués au cours de cette session, tout

leur dévouement exemplaire tout au long de cette session, le chef de la représentation nationale a rappelé que leurs contributions éclairées et leur sens du devoir ont permis à l'institution de remplir pleinement ses missions constitutionnelles.

« Chers collègues députés, mesdames et messieurs, permettez-moi tout d'abord, de souligner un événement qui restera gravé dans l'histoire politique du Togo : la désignation, pour la première fois dans notre pays, du président du Conseil. Ce choix, fruit d'un processus démocratique mûrement réfléchi et conforme à nos institutions républicaines, marque une étape essentielle dans le renforcement de notre gouvernance », a-t-il déclaré, en ajoutant que ce moment historique témoigne de l'engagement collectif des élus du peuple à bâtir un État de droit solide et résilient, où

les principes démocratiques sont respectés et valorisés.

### Une année 2025 marquée par les élections municipales

Abordant les perspectives de l'année 2025, le président de l'Assemblée nationale n'a pas manqué de rappeler les élections municipales prévues pour le mois de juillet. Il a souligné que ces élections constituent une étape clé dans le processus de décentralisation engagé par le Togo. Elles permettront aux citoyens d'exercer pleinement leur droit démocratique en choisissant leurs représentants locaux, en ayant le sens du civisme et de la responsabilité.

« Le respect des règles démocratiques et le maintien d'un climat apaisé sont essentiels pour garantir le succès de ces élections et renforcer la libre administration de nos territoires », a-t-il précisé.

### Condamnation des actes de violence, des tentatives de déstabilisation et appel à l'unité nationale

La représentation nationale a condamné les récentes scènes de violences survenues dans le pays. « Malgré des appels incessants du gouvernement, certains fauteurs de troubles et individus malintentionnés ont exploité la vulnérabilité de quelques jeunes en les incitant à commettre des actes de vandalisme », a dénoncé le président de l'Assemblée nationale.

Il a, dans la même dynamique, exprimé la compassion des élus du peuple envers

les familles des victimes et annoncé que « dans les prochains jours, l'Assemblée nationale se penchera sur les réelles circonstances ayant conduit à la découverte et au repêchage de corps dans le 4ème lac à Akodesséwa ».

Appelant à un sursaut patriotique, le président de l'Assemblée nationale a souligné la nécessité de préserver la paix sociale et les fondements démocratiques du pays. « La démocratie, me semble-t-il, est aussi le droit de ne pas être d'accord pacifiquement, dans le respect des garde-fous de notre République. Mais un désaccord ne doit pas mener à la désunion, à l'intoxication et à la désinformation », précise Kodjo Adédzé.

Conscient des menaces qui pèsent sur la cohésion nationale, il a évoqué les discours qui fragilisent l'unité nationale. Le président de l'institution parlementaire a souligné que le pays traverse une époque où des voix discordantes appellent à la division, à la violence, à la désobéissance civile, semant parfois les graines d'un doute corrosif dans le jardin fertile de l'unité nationale.

Fidèle à son engagement pour une nation apaisée, le président de l'Assemblée nationale a également tendu la main à ceux qui se sont écartés du chemin de la paix, en rappelant la nécessité d'œuvrer pour bâtir un avenir radieux sur les cendres du ressentiment.

Il a invité tous les Togolais à raviver la flamme de l'unité et de la solidarité, afin de tourner la page des rancunes et écrire ensemble un nouveau chapitre, celui d'un Togo réconcilié avec lui-même, où chaque fils et fille de la nation trouve sa place

dans la grande mosaïque de l'identité commune.

### Une intersession pour renforcer les liens avec les populations

La session s'est terminée dans un esprit de gratitude envers tous les acteurs ayant contribué à son bon déroulement. Une période d'intersession s'ouvre désormais, au cours de laquelle les députés devraient poursuivre le travail de proximité et de veille, dans l'attente de la prochaine session parlementaire.

Durant cette période de trois mois, l'activité parlementaire sera réduite, car les travaux en plénière ne se tiendront pas régulièrement. Toutefois, les députés peuvent être mobilisés pour des sessions extraordinaires convoquées à la demande du président du Conseil ou d'un certain nombre de députés, notamment en cas d'urgence nationale.

En dehors des convocations officielles, les députés peuvent également profiter de l'intersession pour mener des travaux dans leurs circonscriptions, s'entretenir avec les populations, préparer des propositions de loi ou encore participer à des activités politiques et sociales.

Le président de l'Assemblée nationale, à la fin de son discours, a invité les députés à continuer de porter haut les aspirations des concitoyens et à œuvrer sans relâche pour le bien-être collectif. Tout en rappelant la noblesse et l'exigence de la mission des députés, il a conclu qu'elle est également source de grande satisfaction lorsqu'elle est accomplie avec dévouement.

Edem Dadzie

Assemblée nationale /5è République

## La première session ordinaire de 2025 clôturée, la seconde fixée sur le 7 octobre prochain

L'Assemblée nationale a bouclé le lundi 30 juillet 2025, la première session ordinaire de l'année 2025. Si l'on s'en tient à la Constitution de la 5ème République, les députés doivent se réunir le premier mardi du mois d'octobre. Et ce sera le 07 octobre 2025.

Trois mois après son ouverture, le mardi 1er avril 2025, la première session ordinaire de l'Assemblée nationale a été clôturée par le président de l'Institution, Sévon-Tépé Kodjo Adédzé. Ce dernier, à l'occasion de la clôture de la session, a dressé un bilan satisfaisant

pour les travaux accomplis et rendu un vibrant hommage au président du Conseil pour sa vision novatrice des institutions de la République.

« ... Je me dois de rendre un hommage sincère à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, un leader infatigable qui, illumine les rivages de notre destinée commune. Sous sa haute conduite, le Togo s'élève, se transforme, et s'enracine dans une modernité harmonieuse et un développement durable



Les députés lors de la session

qui font l'éloge de son génie politique et de son amour indéfectible pour notre nation», a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le président

de l'Assemblée nationale Adédzé a invité les députés à retourner dans leurs différentes communautés afin de se

rapprocher davantage des populations, d'écouter leurs préoccupations et de préparer les travaux futurs. « Je vous invite donc, chers collègues députés, à continuer de porter haut les aspirations de nos concitoyens et à œuvrer sans relâche pour le bien-être collectif. Notre mission est noble et exigeante, mais elle est également source de grande satisfaction lorsqu'elle est accomplie avec dévouement », a renchéri monsieur Adédzé.

Afo-Djèlè Alarba

## Paix dans les Grands Lacs

## L'Union européenne dépêche un émissaire auprès de Faure Gnassingbé

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, médiateur de l'Union africaine dans la crise en République démocratique du Congo (RDC), s'est entretenu le 1er juillet 2025 avec Johan Borgstam, représentant spécial de l'Union européenne pour la région des Grands Lacs.



Faure Gnassingbé (à gauche)

Cette rencontre diplomatique a été essentiellement axée sur les efforts internationaux visant à instaurer une paix durable dans la région des Grands Lacs, en particulier à l'Est de la RDC.

Johan Borgstam s'est réjoui de la qualité des échanges avec le président du Conseil et a réaffirmé la volonté de l'Union européenne d'accompagner pleinement la médiation togolaise en cours pour la stabilité dans cette région du continent.

« J'ai eu des échanges chaleureux et très fructueux avec le président du Conseil

au vu de son mandat de l'Union africaine en tant que médiateur. J'ai fortement souligné l'importance qu'attache l'Union européenne à ce que tous les efforts de médiation pour la région des Grands Lacs soient bien coordonnés. J'ai aussi

réaffirmé au président du Conseil la volonté de l'Union européenne de soutenir les différents efforts de médiation en cours », a-t-il précisé au terme de l'audience.

Le représentant spécial de l'Union européenne pour la région des Grands Lacs a salué la signature le 27 juin dernier à Washington aux USA d'un accord de paix entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, en présence d'une délégation ministérielle du Togo.

Pour Johan Borgstam, la mise en œuvre effective de cet accord, constitue désormais l'enjeu principal des efforts

de médiation pour garantir la viabilité et la durabilité du processus de paix dans l'Est de la RDC.

« J'ai souligné l'importance de cet accord de paix pour l'Union européenne. C'est un pas important dans la bonne direction, mais ce qui compte maintenant, c'est la mise en œuvre avec l'implication et la participation des populations concernées afin qu'on puisse sécuriser la viabilité et la durabilité de cet accord de paix », a-t-il indiqué.

Cette rencontre témoigne de l'engagement conjoint de l'Union africaine et du Togo à œuvrer dans une dynamique unitaire pour une solution inclusive, pacifique et durable à la crise dans la région des Grands Lacs. Elle confirme la position stratégique du Togo dans les efforts de médiation régionale.

Depuis sa désignation en avril 2025 comme médiateur de l'Union africaine (UA) dans la crise en République démocratique du Congo (RDC), le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, ne cesse de multiplier les contacts et consultations avec les protagonistes et les partenaires régionaux et internationaux, en vue de créer les conditions favorables à un dialogue inclusif et à une solution pacifique durable.

E. Dadzie

## Municipales 2025

## La campagne est officiellement lancée partout au Togo

Au Togo, la campagne électorale en vue des élections municipales du 17 juillet 2025 est officiellement ouverte depuis ce mardi 1er juillet 2025.



C'est parti pour deux semaines d'activités électorales, au cours desquelles les formations politiques et les regroupements indépendants sillonneront le territoire national, afin de mobiliser les populations. En tout, 494 listes sont en compétition, pour 1 527 sièges à pourvoir. Sur le terrain, une force de sécurisation sera déployée aux côtés des acteurs, afin de veiller au bon déroulement des activités.

La campagne électorale s'achèvera le mardi 15 juillet 2025 à 23h 59, au lendemain du vote par anticipation des Forces de défense et de sécurité (FDS). Lundi dernier, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac) a publié un communiqué pour rappeler les conditions encadrant la couverture médiatique de la campagne électorale.

La Haac veut veiller à un traitement égalitaire des acteurs engagés dans cette bataille électorale. Le mercredi 16 juillet est décrété « jour de silence électoral », tout comme la journée du scrutin, fixée au jeudi 17 juillet. Pendant ces deux journées, les médias (qu'ils soient publics, privés ou communautaires), sont tenus de s'abstenir de toute diffusion ou publication à caractère électoral.

Néanmoins, les communications strictement liées à l'organisation technique du scrutin, émanant notamment de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) ou des autorités compétentes, demeurent autorisées.

La Haac rappelle également l'interdiction formelle de publication de résultats non officiels. Les médias ne sont habilités à relayer que les chiffres officiellement proclamés par la Ceni.

TM

## Elections municipales

## La Fosem 2025 se tient à la disposition de tous les candidats

La campagne comptant pour les élections municipales du 17 juillet 2025 a démarré hier 1er juillet 2025. Pour assurer la sécurité de ces élections, la Force sécurité élections municipales 2025 (Fosem 2025) a été mise en place.

Cette force a été créée par décret n°2025-007/PC le 26 juin 2025. Cette force a commencé ses activités le lundi 30 juin 2025 par l'activation de ses centres opérationnels national et régionaux avec un déploiement de son personnel sur toute l'étendue du territoire national.

La Fosem 2025 se tient à la disposition de tous les candidats à ces élections, et compte sur la bonne collaboration des différents partis politiques pour mener à



bien sa mission. Par ailleurs, elle appelle la population à un comportement citoyen et à proscrire toute forme de

violence durant cette période électorale.

La Fosem est joignable à travers plusieurs numéros. Ce sont : l'Etat-major de la Fosem

2025 (71 31 90 01 / 96 52 33 01) ; District autonome du Grand Lomé (70 58 50 20) ; région Maritime (70 58 51 10) ; région des Plateaux Ouest (93 08 67 02) ; région des Plateaux Est (93 26 47 85) ; région Centrale (70 58 53 10) ; région de la Kara (93 26 47 83) ; région des Savanes (93 26 47 82).

La Fosem 2025 n'est pas une force partisane. Elle a été conçue pour servir équitablement tous les candidats engagés dans les municipales du 17 juillet 2025. Son déploiement sur le territoire national, avec l'activation de centres opérationnels régionaux, garantit une couverture sécuritaire uniforme.

En appelant à la non-

violence et à la responsabilité citoyenne, elle contribue à apaiser le climat politique et à renforcer la confiance des électeurs dans le processus démocratique. Une fois de plus, le Togo donne l'exemple d'une République moderne, réconciliée avec elle-même et résolument tournée vers l'avenir.

Le président du Conseil, chef des armées, Faure Gnassingbé, démontre une fois de plus sa volonté d'associer rigueur sécuritaire et ambition démocratique. En instituant la Fosem 2025, il répond à une exigence légitime : garantir aux Togolais le droit de voter en toute quiétude.

La rédaction

## Togo-FMI

## Un souffle financier qui redonne confiance malgré des défis persistants

Après plusieurs mois d'attente, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a enfin « achevé la deuxième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) en faveur du Togo ». Ce 30 juin, il a ainsi autorisé le décaissement immédiat d'environ 44 millions de DTS, soit près de 60,5 millions de dollars. Une véritable « bouffée d'oxygène » pour un pays en quête de stabilité économique et sociale.

Ce soutien financier n'arrive pas par hasard. Depuis la pandémie de Covid-19 et la flambée mondiale des prix des denrées alimentaires et des carburants, le Togo se débat avec des déficits budgétaires croissants et une dette publique galopante. Pourtant, malgré ce contexte difficile, « les autorités togolaises ont pu atténuer les impacts de ces chocs sur la population », comme le rappelle le communiqué du FMI. Mais à quel prix ? Une dette accrue et des arbitrages budgétaires de plus en plus délicats.

Le programme soutenu par le FMI vise un double objectif : « rendre la croissance plus inclusive tout en renforçant la viabilité de la dette » et « mettre en œuvre des réformes structurelles pour soutenir la croissance et limiter les risques budgétaires et financiers ». Autant dire que le chemin est semé d'embûches.

Les chiffres, pourtant, sont encourageants. La croissance économique du Togo a atteint 5,3 %

en 2024 et devrait se maintenir à 5,2 % en 2025, puis grimper à 5,5 % par an par la suite. L'inflation, autrefois un fardeau, s'est repliée à 2,6 % en avril 2025, tandis que l'inflation sous-jacente, hors énergie et produits frais, est tombée à 1,3 %. Mais derrière ces statistiques se cache une réalité complexe.

La menace sécuritaire dans le nord du pays, où des groupes terroristes continuent de sévir, pèse lourd sur les dépenses et complique les ambitions budgétaires. Le FMI insiste sur « la nécessité de consolider les finances publiques » tout en maintenant « la sécurité, l'inclusion et la croissance ». Un véritable numéro d'équilibriste pour les autorités togolaises.

Le Togo a pourtant brillé sur certains points. Selon le FMI, « les autorités ont mobilisé des recettes fiscales conformes aux objectifs, tandis que les recettes non fiscales ont dépassé les prévisions ». Un « succès notable » salué par Kenji Okamura, directeur général adjoint du FMI. Néanmoins, le rapport note aussi des « progrès en matière d'assainissement budgétaire plus lents que prévu », en partie dus à des dépenses imprévues ayant accéléré l'accumulation de la dette.

Dans ce contexte, le FMI a accepté d'« assouplir légèrement l'objectif de déficit budgétaire pour

2024 et de reporter à 2027 l'objectif de ramener la dette sous 55 % du PIB ». Un compromis jugé « judicieux » qui permet au Togo de « répondre aux menaces sécuritaires tout en consolidant sa trajectoire de dette ».

Parallèlement, les réformes structurelles avancent, mais restent inachevées. Des mesures clés sont sur la table : accroître les recettes tout en améliorant l'efficacité de la fiscalité, développer une stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme, ou encore renforcer le système de protection sociale. La suppression progressive des subventions aux carburants, la révision des tarifs d'électricité et d'eau, et la protection des plus vulnérables seront également déterminantes.

La question énergétique reste un enjeu crucial. L'augmentation des tarifs, bien qu'impopulaire, est jugée indispensable afin de garantir le recouvrement des coûts. Mais le gouvernement doit impérativement éviter un effet domino sur le coût de la vie, déjà source de tensions sociales.

Dans le secteur bancaire, la recapitalisation de la dernière banque publique a été saluée. Toutefois, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour corriger les violations réglementaires persistantes et rétablir

une rentabilité durable. La confiance dans le système financier reste un pilier indispensable pour attirer investissements et dynamiser l'économie. Enfin, le FMI a insisté sur l'importance de la gouvernance. La

pas un blanc-seing. « Les autorités sont encouragées à redoubler d'efforts en matière d'assainissement budgétaire, tout en préservant la croissance et en renforçant l'inclusion », avertit le FMI. Une équation complexe, mais



publication du diagnostic de gouvernance est un pas dans la bonne direction. Mais le Fonds encourage le Togo à aller plus loin, notamment en alignant le régime de déclaration de patrimoine sur les standards internationaux. Une gouvernance plus transparente serait un atout puissant pour renforcer la crédibilité du pays et rassurer les partenaires extérieurs.

En fin de compte, le Togo se trouve à un carrefour. L'appui du FMI constitue un signal fort de confiance, mais cette confiance n'est

pas impossible à résoudre. Ce deuxième décaissement marque donc bien plus qu'un simple transfert financier : il incarne une reconnaissance des progrès accomplis, tout en rappelant la fragilité de l'équilibre économique. Pour le Togo, l'enjeu est désormais de transformer cette « bouffée d'oxygène » en un souffle durable de réformes, d'innovations et de résilience. Un défi à la hauteur de l'histoire d'un pays qui, face aux crises, a toujours su puiser dans son courage et son ingéniosité.

Edy Alley

## Financement

## Le crédit bancaire en plein essor, les TPME en pôle position

Un vent d'optimisme souffle sur Lomé. Le crédit bancaire a connu une « reprise vigoureuse » au premier trimestre 2025, marquant une confiance renouvelée dans l'économie togolaise. Ce vendredi 27 juin, le Conseil national du crédit (CNC) a levé le voile sur des chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

Les banques togolaises ont octroyé « 286 milliards de francs CFA de nouveaux crédits », soit une hausse impressionnante de 19 % par rapport à l'an dernier. Cette dynamique « traduit un regain de confiance des institutions financières envers l'économie nationale », souligne le ministre de l'Économie et des Finances, Essowé Georges Barcola.



Les Très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), qui accaparent désormais « 44 % des nouveaux crédits bancaires

», contre 37 % en 2024. Un coup de pouce salutaire pour un secteur vital, souvent à court d'oxygène. La croissance est projetée

à « 6,2 % » en 2025, portée par des services marchands en pleine expansion (+6,3 %). Même le secteur du BTP, pilier du développement, se maintient en territoire positif, dépassant sa moyenne de long terme. Côté inflation, la bonne nouvelle continue : « le taux d'inflation s'est replié à 0,8 % en avril », grâce notamment à la baisse des prix alimentaires. Résultat ? Un climat serein pour l'investissement et la consommation.

L'encours total des crédits à l'économie frôle désormais « 1 788,3 milliards FCFA », en hausse de 5,5 % sur un an. Les taux débiteurs

restent sages, à 7,56 %, confirmant une politique monétaire équilibrée.

Enfin, le CNC n'oublie pas l'inclusion financière. Les mécanismes de microfinance, essentiels pour les plus vulnérables, sont scrutés de près. Des réformes sont à l'étude pour « renforcer la viabilité » de ces structures.

Dans un contexte régional où l'Uemoa affiche une croissance attendue à 7,3 %, le Togo, discret mais solide, s'impose comme l'un des pôles de résilience et d'inclusion financière.

Edy Alley

## Agriculture et commerce

# Dynamique de la modernisation

**Le Togo franchit une nouvelle étape dans sa marche vers une agriculture modernisée, inclusive et durable. Grâce à un nouvel appui du Groupe de la Banque mondiale, le pays bénéficie, d'un financement record de 300 millions de dollars (environ 171 milliards de francs CFA) pour soutenir son Programme de modernisation de l'agriculture au Togo (ProMAT).**

Togo entend anticiper les bouleversements climatiques tout en boostant sa production. C'est à ce niveau que le ProMAT se distingue, conjuguant innovation, durabilité et inclusion sociale. En outre, le programme va favoriser la gestion durable de 50 000 hectares. Plus de 340 000 agriculteurs, dont 114 000 femmes et 102 000 jeunes, en bénéficieront, avec 72500 emplois créés

la gouvernance, la transparence et l'efficacité opérationnelle sont essentielles pour garantir les résultats attendus.

Par ailleurs, la singularité de cet appui réside dans l'approche intégrée du Groupe de la Banque mondiale. 3 leviers s'associent : la Banque mondiale pour les politiques publiques, l'IFC pour la mobilisation des investissements privés et

des produits locaux et va mieux intégrer les enjeux liés aux changements climatiques.

Le programme ambitionne également de stimuler la croissance économique, de créer des emplois et d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs. Ce programme s'articule autour de 4 axes stratégiques : le soutien à la production agricole et à la résilience des systèmes de cultures face aux aléas climatiques, la valorisation des produits et leur accès aux marchés, le renforcement des initiatives privées, ainsi que l'amélioration de la gouvernance du secteur agricole.

L'adoption du ProMAT marque une avancée stratégique pour l'agriculture togolaise, qui se positionne comme un moteur indispensable au développement économique du pays. À travers lui, le Togo pose les bases d'une agriculture plus performante, compétitive et durable.

### ProMifa : un catalyseur de l'agriculture

Les femmes rurales voient progressivement s'ouvrir devant elles les portes d'une inclusion économique inédite. Grâce à des initiatives telles que le Fonds national de la

risques (ProMifa), l'État renforce l'autonomie des agricultrices et les dote d'outils nécessaires à une agriculture durable et rentable. Lancé en 2014, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) a été conçu comme une réponse à l'exclusion bancaire des couches les plus vulnérables, en particulier dans les zones rurales. Son but : permettre à tous, y compris aux plus modestes, d'accéder à des produits financiers adaptés à leurs réalités économiques. À fin février 2025, le FNFI avait déjà injecté 113,6 milliards de francs CFA au profit de 1,9 million de bénéficiaires. Parmi les produits les plus prisés, on retrouve l'accès des agriculteurs aux services financiers (Agrisef), qui a mobilisé 36,85 milliards en faveur d'agriculteurs, hommes et femmes, sur tout le territoire.

Ce produit spécifique vise à financer les activités agricoles, de la production à la transformation, en passant par la commercialisation. Il permet notamment aux femmes d'acheter des intrants, du matériel ou de moderniser leur exploitation. Outre Agrisef, d'autres produits comme l'accès des pauvres aux services financiers (Apsef)



Faure Gnassingbé en visite de terrain

Établi sur une décennie, le programme vise à révolutionner le secteur agricole. Mis en œuvre par le gouvernement, le ProMAT s'articule autour de 2 phases de financement quasi égales : 150,20 millions de dollars pour la première et 149,80 millions de dollars pour la phase 2.

### ProMAT : renforcement des zones agricoles stratégiques

Sont garantis l'expansion des services d'irrigation, de drainage et de gestion de l'eau sur 7 200 hectares ; l'accès des producteurs à des technologies et pratiques d'agriculture intelligente face au climat, etc. Grâce à l'adoption de technologies agricoles adaptées aux aléas environnementaux, le

et une meilleure insertion des petits exploitants dans les chaînes de valeur agricoles.

Pour parvenir à la modernisation de son agriculture, le Togo mise ses efforts sur des Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap), véritables poumons de production à haute échelle. Ainsi, grâce à cet appui, ces zones seront dynamisées pour servir de présents d'excellence et d'industrialisation de l'agriculture.

De même, l'Agence de transformation agricole (ATA), pilier institutionnel du dispositif, verra également ses capacités renforcées. Un choix stratégique dans un contexte où

la MIGA pour les garanties liées aux intrants agricoles.



Faure Gnassingbé en visite

Conçu pour la période 2025-2034, le ProMAT accroîtra suffisamment la productivité agricole, renforcera la compétitivité

finance inclusive (FNFI) et le Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de

ou l'accès des jeunes aux services financiers (Ajsef) participent à l'émancipation économique, tout en

contribuant à la vitalité du tissu rural. Si le FNFI s'est imposé comme une base solide, le ProMifa est venu compléter l'arsenal togolais avec une orientation plus agricole et structurante. Lancé en 2019 pour une durée de 6 ans, ce projet bénéficie d'un financement global de 35,98 millions de dollars (soit environ 21 milliards de francs CFA), dont la majeure partie provient du Fonds international de développement agricole (FIDA).

Sa cible est énorme : 300 000 bénéficiaires directs, dont 50 000 ménages ruraux vulnérables, avec l'objectif de garantir qu'au moins 30 % de femmes et 40 % de jeunes soient inclus dans le processus. Le projet s'articule autour de la professionnalisation des chaînes de valeur agricoles, de l'accès au financement et du renforcement des capacités. En 6 mois seulement de mise en œuvre, le ProMifa a permis la mobilisation de 1,1 milliard de francs CFA de financements auprès de 3 institutions partenaires locales. Et près de 5 000 producteurs ont bénéficié d'une couverture d'assurance, tandis que 15 000 emplois directs et indirects ont été créés et consolidés sur la période considérée.

La finance seule ne suffit pas. Conscient de cela, le ProMifa mise également sur la formation et l'accompagnement technique comme leviers essentiels de la réussite agricole. En septembre 2024, 200 producteurs ont ainsi été formés à la gestion financière dans la préfecture de Vo. Parmi eux, 116 femmes, soit près de 60 % de l'effectif total. Pendant plusieurs jours, ces agricultrices ont été initiées à l'élaboration de budgets, à la planification des investissements, à la gestion des risques agricoles et à l'utilisation des outils numériques. En parallèle, 300 producteurs (dont plus de 150 femmes) ont aussi bénéficié d'une formation sur la mise en place et la gestion de banques de semences communautaires. Une démarche salutaire qui leur permet de sécuriser

leur approvisionnement, de conserver la qualité génétique des semences et de réduire leur dépendance vis-à-vis des circuits commerciaux traditionnels. En clair, en s'appuyant sur des dispositifs comme le FNFI et le ProMifa, le gouvernement togolais donne aux femmes rurales les moyens de leur ambition. L'accès au financement devient un levier d'émancipation économique, un outil de dignité et une porte ouverte vers l'avenir.

### Commerce : le coup de pouce gouvernemental

Le grand marché de Lomé, véritable poumon de la capitale, a traversé une période particulièrement éprouvante depuis l'incendie dévastateur de 2013. Grâce à l'État, ce marché historique renaît progressivement de ses cendres, offrant à ses commerçants, majoritairement des femmes, un cadre de travail modernisé et sécurisé. Au cœur de cette renaissance se trouve le Projet d'appui à la reconstruction des marchés et aux commerçants de Kara et de Lomé (Parmco), dont l'objectif premier est de reconstruire et moderniser le complexe commercial. Ce dernier, qui regroupe plus de 10 000 commerçants, dont près de 90 % sont des femmes, constitue un véritable levier économique pour la capitale.

Le chantier, estimé à 11,5 milliards de francs CFA, prévoit un vaste complexe de 8 656 m<sup>2</sup> répartis sur 5 niveaux, avec près de 1 400 boutiques. Fin 2024, plus de 60 % des travaux lourds étaient achevés, incluant notamment les infrastructures de protection incendie et les installations électriques.

Pendant la période de reconstruction, la relocalisation temporaire des commerçants s'est avérée nécessaire. Financées par l'État togolais et la Banque africaine de développement (BAD) avec une aide d'urgence d'un million de dollars, soit plus de 571 millions de francs CFA, ces mesures



Faure Gnassingbé au contact des commerçantes

ont permis d'installer les commerçants sur des sites provisoires leur assurant une continuité dans leur activité commerciale. Un volet essentiel a été consacré à la formation des acteurs du marché. Près de 2 445 commerçants ont ainsi bénéficié de programmes visant à renforcer leurs capacités. Ces formations ont permis d'améliorer des pratiques fondamentales telles que l'accueil des clients, la gestion des stocks et l'organisation des étals, des compétences clés pour dynamiser le commerce de proximité.

Des progrès tangibles ont été enregistrés dans l'accès aux documents d'identité : 1 556 commerçants ont obtenu un certificat de nationalité (contre 652 auparavant) et 1 284 une carte d'identité

sur la prévention des risques d'incendie, un enjeu majeur pour la pérennité des activités commerciales. En mars 2024, le ministère du Commerce a organisé des ateliers de sensibilisation auprès des commerçants dans plusieurs marchés de Lomé, notamment Hédzranawoé, Totsi et Adidogomé. Ces échanges participatifs ont permis d'une part de partager les gestes sécuritaires essentiels pour éviter les incendies et d'autre part, d'insuffler une culture du civisme et de responsabilité collective au sein des espaces marchands. Cette démarche inclusive vise à responsabiliser chaque acteur pour préserver les biens et les vies, tout en favorisant un climat commercial serein. En février 2025, un cadre

Cette plateforme vise à stabiliser les prix, anticiper les tensions d'approvisionnement et protéger le pouvoir d'achat des consommateurs, contribuant ainsi à une meilleure résilience économique locale. Pour favoriser l'émergence des Très petites et moyennes entreprises (TPME) au sein du Grand Lomé, des ateliers de vulgarisation de la Charte TPME ont été organisés en décembre 2022. Ce document cadre définit les aides financières et fiscales adaptées aux besoins des commerçants, leur permettant de mieux s'inscrire dans les dispositifs d'appui existants.

Ce travail de fond, réalisé en partenariat avec des institutions nationales et internationales, contribue



Aperçu du grand marché de Lomé

(contre 652 auparavant). Fortes des douloureuses expériences passées, les autorités ont mis

de concertation a été instauré entre le ministère du Commerce et les opérateurs économiques.

à faire du grand marché un modèle de résilience et de modernité.

Luc Biova

**SIGNIFICATION D'UNE LETTRE DE DENONCIATION ET CLOTURE JURIDIQUE DU COMPTE COURANT**

**ORIGINAL 2**

L'an deux mille vingt-cinq (2025) :  
Et le **lundi seize (16) Juin** à **11 heures 45 mn** :

A la requête de la **BANK OF AFRICA TOGO (BOA-TOGO)**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 15 500 000 000 FCFA, Société de Droit Togolais enregistré en 2009 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Togo (RCCM) sous le numéro TOGO-LOME 2009 B 0340, ayant son siège à Lomé, Boulevard de la République, -Tél : (+228) 22 53 62 62- Fax (+228) 22 21 91 31 - BP 229 Lomé-TOGO . agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général Monsieur Youssef IBRAHIM, demeurant et domicilié audit siège :

**J'ai Me Koffi M. POSSIAN**  
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, demeurant et domicilié en ladite Ville, Carrefour de l'Amalé rue Toti 276, Quartier Gbèkèkè Sotagbé

Remis à :  
**La société DRS SARL**, sise à Lomé, quartier Allégou, prise en la personne de son Gérant, Tel : 98 77 71 73 / 92 23 29 52, en ses lieux où étant et parlant à :

*tenté de joindre la requise à maintes reprises au téléphone sur le 1er numéro. Un monsieur décroche et déclare ne pas avoir de compte dans les livres de la BOA et que son entreprise n'est pas ainsi dénommée, tandis que le 2nd numéro est constamment inaccessible et n'est pas disponible sur WhatsApp. La requise n'ayant plus de domicile ni de résidence connus, j'ai procédé par affichage aux portes principales des auditoires des Tribunaux de Grande Instance et de Commerce de Lomé tant copie du présent exploit que le courrier à elle destinés et conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile.*

♦ Une lettre de dénonciation en date à Lomé du 26 Octobre 2023 portant mention BANK OF AFRICA Groupe BMCE BANK à lui destiné, la lettre référencée N/Réf : 0827/1023/DRC/DPE/DGA/DG, ayant pour objet : **Dénonciation et clôture juridique du compte courant, commençant par « Nous sommes au regret..... » et se termine par « Dans l'attente..... » l'expression de nos salutations distinguées ».**  
La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

**VOUS TOUTES RESERVEZ**

**A CE QU'ELLE N'EN IGNORE**  
Article 58 du Code de Procédure Civile

**ORIGINAL 1**

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé la lettre sus énoncée ainsi que copie du présent exploit dont le coût est de : **30 000 F CFA.**

**L'HUISSIER**  
**M. KOFFI M. POSSIAN**

**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP

Lomé, le 26 octobre 2023

A  
Monsieur le Directeur  
De la société DRS SARL  
TEL : 98 77 71 73 / 92232952  
Adresse : QT ATTÉGOU  
Lomé-TOGO

N/REF0827/1023/DRC/DPE/DGA/DG

**Objet : Dénonciation et clôture juridique du compte courant**

Monsieur,

Nous sommes au regret de constater que votre compte N°0154800008 ouvert dans nos livres enregistré des impayés relatifs aux différents concours, dont vous avez été bénéficiaire.

Une invitation vous avait été envoyée dans le but de procéder à l'arrêté contradictoire de votre compte courant dans nos livres. Cependant n'étant jamais présenté dans nos locaux nous procédons à l'arrêté contradictoire de votre compte courant conformément à la lettre d'invitation qui vous a été adressée en date du 23 octobre 2023.

Nous vous informons qu'à ce jour, votre dette s'élève, sous réserve des frais de procédure, des agios de mois en cours et des intérêts à venir à un montant de FCFA neuf millions neuf cent soixante-neuf mille quatre cent trente-trois (9 969 433) sous réserve des frais et intérêts à courir, et détaillé comme suit :

Créance douteuse/Litigieuse/Crédit ORDI CT	FCFA	-10 275 000
Créance douteuse/Litigieuse/Découvert	FCFA	305 567
<b>TOTAL</b>	<b>FCFA</b>	<b>-9 969 433</b>

Vous convenez avec nous qu'une telle situation est inadmissible et que nous ne pouvons continuer à voir notre créance ainsi immobilisée.

Nous dénonçons donc la convention de compte courant établie entre notre Institution et vous. La conséquence de cette dénonciation est la déchéance des termes de vos engagements, la clôture juridique de votre compte et l'exigibilité immédiate de la totalité de votre créance. Nous vous sommes donc de nous couvrir de la totalité de votre créance dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de réception de la présente.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

*Cliff*  
**Boyodi POULIKI**  
Responsable Adjoint du Département Recouvrement et Contentieux

*[Signature]*  
**Bintou KATTARA**  
Responsable du Département Recouvrement et Contentieux

**SIGNIFICATION D'UNE LETTRE D'INVITATION AUX FINS D'ARRÊTE CONTRADICTOIRE**

**ORIGINAL 2**

L'an deux mille vingt-cinq (2025) :  
Et le **lundi seize (16) Juin** à **14 heures 10 mn** :

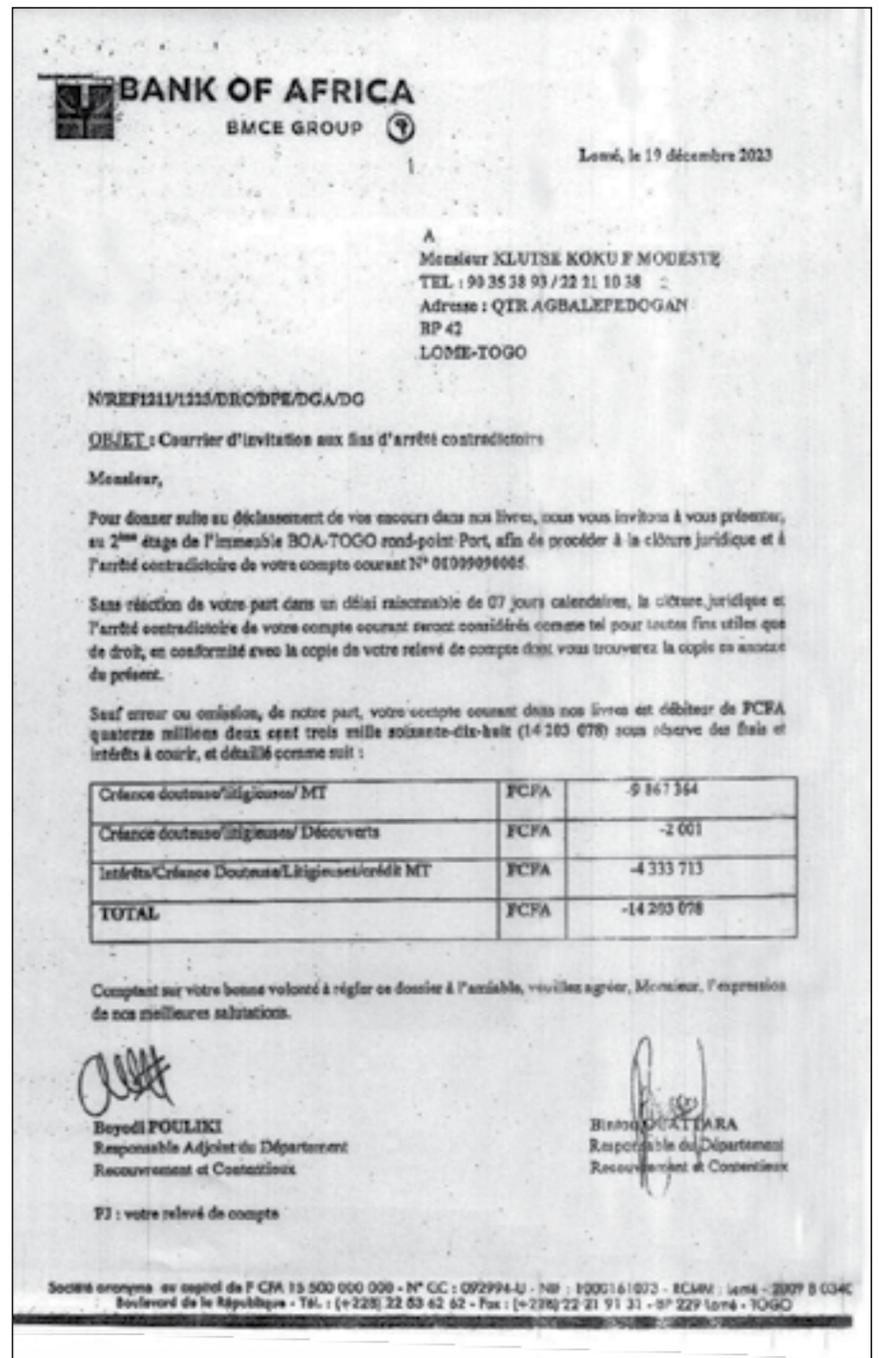
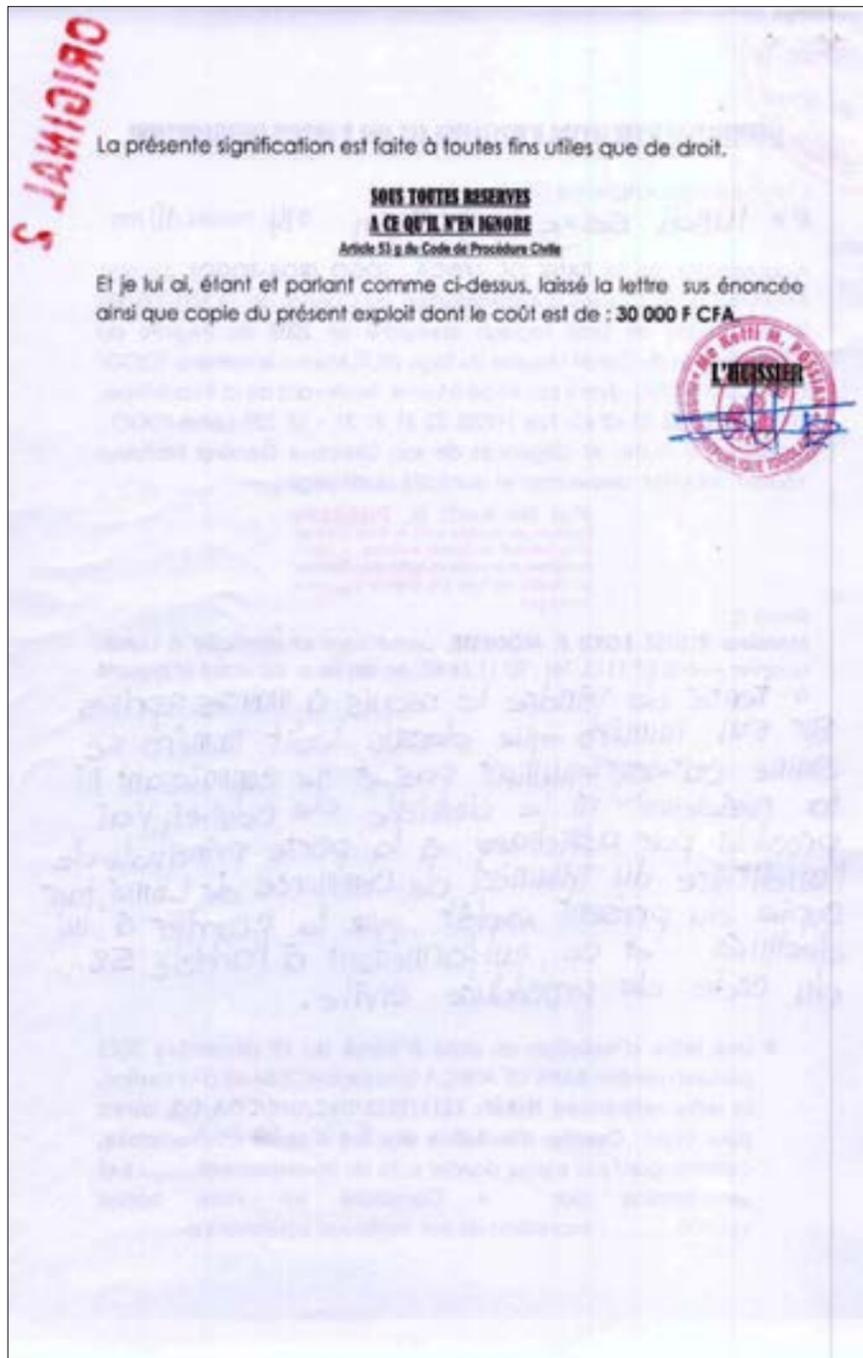
A la requête de la **BANK OF AFRICA TOGO (BOA-TOGO)**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 15 500 000 000 FCFA, Société de Droit Togolais enregistré en 2009 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Togo (RCCM) sous le numéro TOGO-LOME 2009 B 0340, ayant son siège à Lomé, Boulevard de la République, -Tél : (+228) 22 53 62 62- Fax (+228) 22 21 91 31 - BP 229 Lomé-TOGO , agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général Monsieur Youssef IBRAHIM, demeurant et domicilié audit siège :

**J'ai Me Koffi M. POSSIAN**  
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, demeurant et domicilié en ladite Ville, Carrefour de l'Amalé rue Toti 276, Quartier Gbèkèkè Sotagbé

Remis à :  
**Monsieur KLITSE KOKU F. MODESTE**, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Avéadj BP 1115, Tél : 90 11 76 80, en ses lieux où étant et parlant à :

*tenté de joindre le requis à maintes reprises sur son numéro que dessus, ledit numéro ne sonne catégoriquement pas et ne connaissant ni la résidence ni le domicile de celui-ci, j'ai procédé par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé, tant copie du présent exploit que le courrier à lui destinés et ce, conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile.*

♦ Une lettre d'invitation en date à Lomé du 19 décembre 2023 portant mention BANK OF AFRICA Groupe BMCE BANK à lui destiné, la lettre référencée N/Réf : 1211/1223/DRC/DPE/DGA/DG, ayant pour objet : **Courrier d'invitation aux fins d'arrêté contradictoire, commençant par « pour donner suite au déclassement..... » et se termine par « Comptant sur votre bonne volonté..... » l'expression de nos meilleures salutations ».**



## Séville

# Le Togo prêche la cohésion et la solidarité pour un avenir commun

**Sous les voûtes andalouses de Séville, le Togo a prêté sa voix à un appel vibrant en faveur d'un avenir plus solidaire, plus juste et plus durable. Dans un contexte mondial secoué par les dettes souveraines, les crises climatiques et les tensions géopolitiques, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures, M. Sani Yaya, a pris la parole avec une conviction rare, au nom du président Faure Essozimna Gnassingbé.**

Le Togo n'a pas hésité à dénoncer la saignée silencieuse causée par les flux financiers illicites et l'évasion fiscale. « Ces fléaux privent nos peuples des ressources vitales pour financer les écoles, les hôpitaux, et bâtir les routes de demain », a martelé le ministre. Il a ainsi réaffirmé le soutien de son pays à une Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale afin d'instaurer une fiscalité mondiale équitable. Face aux dérèglements



climatiques, le Togo, pourtant doté d'une empreinte carbone minime, exige un accès plus simple et plus rapide aux financements climatiques. Pour Sani Yaya, « les fonds

tels que le Fonds vert pour le climat doivent être déployés rapidement, sans conditionnalités excessives ». Une demande empreinte d'urgence, mais aussi d'un

profond esprit de paix et de responsabilité collective. Au-delà des chiffres et des mécanismes financiers, le discours togolais résonne comme un appel à la cohésion

et à la solidarité entre nations. Il rappelle que derrière les dettes et les budgets, ce sont des vies humaines qu'il faut protéger.

Avec foi, le Togo mise sur la prière et la fraternité. Dans un monde fragmenté, cette voix d'Afrique de l'Ouest se dresse pour rappeler l'importance de restaurer la soutenabilité budgétaire tout en renforçant les valeurs de paix.

Enfin, le ministre a conclu en réaffirmant l'attachement du Togo à « l'intégration économique continentale » et à la ZLECAf, perçue comme un chemin vers l'unité et la prospérité partagée.

Entre échanges feutrés et poignées de main diplomatiques, le Togo a semé une graine d'espérance. Un message simple, fort et lumineux : pour que demain soit meilleur.

**La Rédaction**

Session délocalisée du Parlement de la Cedeao à Dakar

## Vers des résolutions fortes en matière de technologies de l'éducation dans l'espace communautaire

La réunion délocalisée du Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) qui s'est ouverte lundi 30 juin 2025 à Dakar, s'est poursuivie hier mardi 1er juillet avec un panel. « Prioriser les technologies de l'éducation et l'innovation dans l'espace Cedeao. », tel est le thème autour duquel gravitent les réflexions des parlementaires, responsables gouvernementaux, experts et partenaires techniques issus des pays membres de l'organisation et réunis jusqu'au vendredi 4 juillet 2025 dans la capitale sénégalaise.

pertinence et d'espoir, elle rappelle notamment le rôle moteur du Sénégal dans l'intégration régionale et exprime la reconnaissance de l'organisation envers le président Bassirou Diomaye Faye pour son engagement panafricain, ainsi qu'envers le président de l'Assemblée nationale, El. Malik Ndiaye, pour son soutien à l'événement.

L'enjeu que représente

l'intégration des technologies dans l'éducation, à une époque où les modèles pédagogiques traditionnels sont mis à l'épreuve par les mutations économiques, sociales et technologiques a été souligné avec force et conviction, dans un discours de la présidente Mémounatou Ibrahima qui a suscité des salves d'applaudissements.

Citant l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki, le propos de la présidente a notamment souligné que : « Si l'Afrique veut

semaine.

C'est pourquoi, à travers son discours, la présidente n'a pas caché son vœu de



C'est une réunion stratégique sur l'intégration des technologies éducatives dans l'espace Cedeao qui a cours depuis le début de la semaine.

Son ouverture, marquée par la présence de plusieurs figures politiques dont le député Guy Marius Sagna, chef de la délégation sénégalaise au parlement de la Cedeao, Orlando Dias, coprésident de la Commission mixte du Parlement, Ismaila Diallo, premier vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal, et Moustapha Mamba Guirassy, ministre sénégalais de l'Éducation nationale, a été marquée par le discours de Mémounatou Ibrahima, présidente du Parlement et livré par sa représentante, la 2e vice-présidente du Parlement, Adjaratou Traoré Coulibaly, à l'occasion. Adresse pleine de à la fois de



prendre part à l'économie mondiale du savoir, elle doit permettre à chaque enfant d'accéder aux technologies de l'information dès l'école.»

Elle n'a pas manqué d'applaudir les avancées depuis l'adoption du protocole AP3103 sur l'éducation en 2003 à Dakar, tout en indexant les lenteurs persistantes : ratifications incomplètes, disparités d'infrastructures et faible pénétration du numérique dans les systèmes éducatifs. Le potentiel des technologies éducatives, entre autres, le rôle futur des enseignants, le risque de déshumanisation de l'apprentissage, ou encore la protection des enfants face aux usages nocifs du numérique a été largement évoqué,

voir les travaux débouchés sur des recommandations ambitieuses, capables d'orienter des politiques concrètes et inclusives à l'échelle régionale. Elle a par ailleurs rendu hommage à M. Cicelo, ancien président de la 4e législature du Parlement de la Cedeao.

Faut-il le rappeler, cette session délocalisée en cours, entre en plein écho avec les festivités du 50e anniversaire de l'institution sous régionale et le 25e anniversaire de son Parlement communautaire.

La présente session fermera ses portes en fin de semaine et sera sanctionnée par des résolutions en matière de technologies de l'éducation et l'innovation



traçant en quelque sorte le schéma des questions qui seront au cœur des réflexions durant toute la

dans l'espace Cedeao.

**Dieudonné Korolakina, à Dakar**

**Mo Abalo ABI**  
Lomé - P.A. TOGOLAISE

**SIGNIFICATION D'ORDRE DE CONVOCATION**

deux mil vingt-cinq  
Et le Vendredi 27 mai 2025 à 09 heures 00 minutes.

A la requête du Juge ISSO A. Rachide, Juge aux Affaires Matrimoniales près le Tribunal de Grande Instance de Lomé, lequel fait élection de domicile en son Cabinet sis au Palais de justice de ladite ville,

**Nous SCP ABIGNO, Titulaire d'un Office d'huissier de Justice près le Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, rue pavée d'Agostino-Cassell, aux lignes postales 1-010 de L.L.**

Avons signifié à :

Monsieur LAWSON HELU Teyi Mawugnon, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : de regards n'ayant ni domicile ni résidence connus, nous avons affiché le présent acte à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile.

L'original de l'ordre de convocation signé le 27 mai 2025 par le Juge ISSO A. Rachide, Juge aux Affaires Matrimoniales près le Tribunal de Grande Instance de Lomé, l'invitant à comparaître par devant lui, le Mercredi 02 juillet 2025 à 09 heures 00 minutes, pour affaire le concernant.

La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES**  
**ET POUR QU'IL N'EN IGNORE**

Nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, laissé l'original de l'ordre de convocation suivi ainsi que copie du présent exploit, dont le coût est de: **30 000 F CFA.**

L'HUISSIER

COUR D'APPEL DE LOMÉ  
TRIBUNAL DE GRANDE  
INSTANCE DE LOMÉ

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

CABINET DU JUGE

**ORDRE DE CONVOCATION**

Monsieur/Madame LAWSON HELU Teyi Mawugnon

Est invité à comparaître devant le J. A. M.  
Le 02 juillet 2025 à 9 Heures D.O.  
Pour affaire le concernant.

Lomé, le 27/05/25

**ISSO A. Rachide**

## Burkina Faso/Sécurité

# La junte libère les 5 gendarmes ivoiriens détenus

**Interpellés par des supplétifs burkinabè à la frontière, les cinq gendarmes ivoiriens ont été rapatriés à Abidjan. Un incident révélateur des crispations croissantes entre les deux pays voisins.**

C'est une affaire diplomatique que les deux capitales ont préféré traiter dans la discrétion. Cinq gendarmes ivoiriens, interpellés le 21 juin par des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) – ces supplétifs civils de l'armée burkinabè – ont finalement été remis aux autorités ivoiriennes et ont regagné Abidjan dans la soirée du 28 juin. Une source gouvernementale ivoirienne a confirmé leur retour.

Selon les premières informations, les gendarmes auraient franchi par inadvertance la frontière entre les deux pays, longue de plus de 600 kilomètres et réputée poreuse. Ils ont été interceptés du côté burkinabè, dans une zone

sensible marquée par la présence de groupes armés, mais aussi par une forte mobilisation de milices locales soutenant l'armée.

L'incident, rapidement pris en charge par les autorités diplomatiques ivoiriennes, aurait pu dégénérer dans un climat régional déjà tendu. Depuis l'arrivée au pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré en septembre 2022, les relations entre Abidjan et Ouagadougou se sont nettement dégradées. La Côte d'Ivoire, proche alliée de la France, a condamné sans détour les coups d'État militaires qui ont secoué le Sahel ces dernières années. À l'inverse, le Burkina Faso s'est engagé dans une rupture assumée avec l'ordre régional classique, rejoignant avec le Mali et le Niger la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES).

À Ouagadougou, les discours souverainistes s'accompagnent souvent

d'accusations à peine voilées envers Abidjan, soupçonnée de soutenir une opposition burkinabè en exil ou de jouer un rôle trouble dans la crise sécuritaire. Des allégations systématiquement démenties par les autorités ivoiriennes.

Dans ce contexte, l'affaire des gendarmes souligne la fragilité des équilibres à la frontière. D'autant plus que plus de 80 000 réfugiés burkinabè ont trouvé refuge en Côte d'Ivoire, fuyant à la fois les violences djihadistes et les exactions de groupes armés pro-gouvernementaux.

Si la libération rapide des gendarmes témoigne d'une volonté d'apaisement, elle n'efface pas les lignes de fracture entre deux visions de l'avenir du Sahel : l'une ancrée dans les alliances traditionnelles, l'autre résolument tournée vers une rupture politique et sécuritaire.

T.M.

## Côte d'Ivoire/Opposition

# En Côte d'Ivoire, un proche de Laurent Gbagbo condamné à 18 mois de prison

**Gala Kolebi, membre du Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) de l'ancien président, était poursuivi pour « diffusion de fausses nouvelles ». Il avait partagé sur les réseaux sociaux des publications critiques à l'égard des autorités.**

Il se présente sur son compte Facebook comme sociologue, écrivain engagé et homme politique. Gala Kolebi, militant du Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) chargé de la communication et proche de Laurent Gbagbo, a été condamné le 30 juin dernier à dix-huit mois de prison. La justice ivoirienne lui reproche d'avoir diffusé de fausses informations. Son conseil dénonce une décision « injuste ».

À Abidjan, le tribunal l'a condamné pour « diffusion de fausses nouvelles de nature à entraîner le discrédit sur les institutions » et « atteinte au moral de la population », ainsi que pour « trouble à l'ordre public ». Gala Kolebi avait été arrêté en décembre dernier après avoir accusé sur les réseaux sociaux les autorités de violences contre des prisonniers.

Selon l'accusation, les images utilisées par le communicant dans ses publications étaient anciennes et ne correspondaient pas à la réalité des faits évoqués, ce qui a amené le procureur à requérir trois ans de prison.

Pour Roselyne Aka-Serikpa, l'avocate de Gala Kolebi, son client « voulait juste interpellier les autorités du pays ». « Mon client ne voulait aucunement porter atteinte à l'État ivoirien, ni procéder à un trouble à l'ordre public », a-t-elle assuré lundi devant la presse. « Nous allons faire appel en bonne et due forme pour contester cette décision que nous trouvons injuste », a-t-elle ajouté.

Plusieurs cadres du PPA-CI ont récemment été condamnés. En février, Damana Pickass et Justin Koua ont écopé de dix ans de prison pour « atteinte à la sûreté de l'État », mais n'ont pas été incarcérés en l'absence de mandat de dépôt. La peine avait été moins sévère que prévu puisque le procureur avait, au départ, requis vingt ans de prison.

Jeune Afrique

PRÊT SCOLAIRE  
**LA RENTRÉE SCOLAIRE  
SANS STRESS**  
DISPONIBLE EN 24H



**La Banque Autrement**

<https://togo.coris.bank>

